



Conseil Central de l'Action Sociale – C.C.A.S.

Issy Les Moulineaux, le 28 juin 2022

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Madame la secrétaire générale pour l'administration, monsieur le directeur, mesdames, messieurs,

Ce 99ème conseil central, timidement délocalisé à Issy les Moulineaux, nous réunit dans une période remplie d'incertitudes. La Covid recommence à montrer le bout de son nouveau variant, l'Ukraine et son agresseur redessinent un découpage mondial que l'on croyait à tort figé et nous avons désormais devant nous, en France, une politique des compromis laissant présager de longues discussions animées.

L'UNSA Défense craint que tout cela n'entraîne à court et à moyen termes, des répercussions néfastes sur le budget de l'action sociale, jusqu'à présent préservé.

Les deux circulaires proposées au vote n'appellent pas de remarque particulière de la part de l'UNSA Défense. Nous attendrons simplement le retour de leur mise en œuvre.

Le rapport d'ensemble des comités sociaux est toujours intéressant à parcourir, ainsi l'UNSA Défense ne retiendra que les deux points relatifs de la rubrique aides au logement :

- Création d'une aide au logement pour les apprentis,
- Création d'une aide à la location pour les jeunes recrues civiles rencontrant des difficultés à se loger (en particulier les fonctionnaires stagiaires).

Nous ne manquerons pas d'intervenir en cours de séance si le besoin s'en fait sentir.

Madame la secrétaire générale pour l'administration, monsieur le directeur, mesdames, messieurs, l'UNSA Défense vous remercie pour l'attention portée à cette déclaration.

